

**BIARRITZ**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2023-06-3/17

VILLE DE BIARRITZ
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Arrondissement de BAYONNE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance ordinaire du 26 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six juin,
le Conseil Municipal de la Ville de Biarritz, régulièrement convoqué, est réuni à la Mairie de Biarritz, sous la présidence de Madame Maider AROSTEGUY, Maire.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Adrien BOUDOUSSE

PRÉSENTS : Mme Maider AROSTEGUY (Maire), M. Adrien BOUDOUSSE, Mme Martine VALS, M. Edouard CHAZOUILLERES, Mme Anne PINATEL, M. Richard TARDITS, Mme Maud CASCINO, Mme Patricia POURVAHAB, M. Michel LABORDE, M. Mathieu KAYSER, Mme Anne-Cécile DURAND-PURVIS, M. Xavier DELANNE (Adjoints au Maire), Mme Valérie SUDAROVICH, M. Gérard COURCELLES, Mme Muriel DUBOIS-VIZIOZ, M. Eric QUATREVIEUX, Mme Christelle RODET, M. Sébastien MENARD, Mme Françoise FORSANS, M. Guillaume BARUCQ, M. Jean-Baptiste DUSSAUSOIS-LARRALDE, Mme Corine MARTINEAU, M. Brice MORIN, M. Sébastien CARRERE, M. Patrick DESTIZON (Conseillers Municipaux).

ABSENTS ET ABSENTS REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR : M. Fabrice-Sébastien BACH (procuration à M. CASCINO), Mme Stéphanie GRAVÉ (M. VALS), Mme Géraldine VERGET (procuration à M. KAYSER), Mme Elena BIDEGAIN (procuration à E. QUATRE VIEUX), Mme Morane PINAUD BOSQUE (procuration à F. FORSANS), M. Louis BODIN (procuration à Mme PINATEL), M. Didier BARBERTEGUY (procuration à P. POURVAHAB), M. Raphaël LE FORESTIER (procuration à A. BOUDOUSSE), Mme Lysiann BRAO (procuration à B. MORIN), Mme Nathalie MOTSCH (procuration à S. CARRERE).

Budget supplémentaire 2023 - Budget annexe zone Aguilera**Examen et vote**

M. CHAZOUILLERES présente le rapport suivant.

Mes chers collègues,

Ce **Budget supplémentaire 2023** se présente comme suit :

Le Budget annexe s'équilibre en recettes et en dépenses, toutes opérations réelles et d'ordre confondues, à la somme globale de **1 744 635.64 €**.

Il se décompose comme suit à la somme :

- De **353 205.50 €** en section de fonctionnement
- de **1 391 430.14 €** en section d'investissement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Cette section s'équilibre à la somme de **353 205.50 €** en dépenses et en recettes détaillées comme ci-dessous.

I - En dépenses (III A1)

Un crédit complémentaire pour les travaux de la villa Rose et des frais d'études est prévu à hauteur de **237 000.00€** ainsi que la somme de **205.50€** pour les frais financiers de l'emprunt relais au chapitre 66.

Parallèlement, une dépense d'ordre de **205.50€** est intégrée pour le transfert de cette dépense réelle.

Enfin, le résultat reporté de l'exercice 2022 est repris pour un montant de **115 794.50€**.

II - En recettes (III A2)

Au chapitre 77, un produit exceptionnel est prévu pour un montant de **115 794.50€**.

Deux recettes d'ordre sont prévues à hauteur de :

- **237 205.50€** pour le transfert des dépenses en section d'investissement
- **205.50€** pour l'intégration des frais financiers dans les encours à transférer en section d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

I - En recettes (III B2)

La recette nouvelle correspond à un emprunt relais pour **1 391 430.14€**

II - En dépenses (III B1)

Le résultat de clôture de la section d'investissement de l'exercice **2022** a été repris pour un montant de **1 154 224.64€**

Par ailleurs, une dépense d'ordre est prévue à hauteur de **237 205.50€** pour le transfert des dépenses de fonctionnement en investissement.

En conséquence, après vous avoir donné lecture du rapport détaillé de présentation du **budget supplémentaire 2023**, je vous propose, mes Chers Collègues, de bien vouloir adopter ce Budget supplémentaire dans les conditions prévues à l'article L 2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule que les crédits seront votés par chapitre, et si le Conseil Municipal en décide ainsi, par article.

Je vous propose donc de voter ce budget chapitre par chapitre.

BUDGET ANNEXE ZONE AGUILERA**A - SECTION DE FONCTIONNEMENT****LES DÉPENSES**

Chap.	Objet	Proposition	Vote
002	Résultat reporté 2022	115 794.50	115 794.50
011	Charges à caractère général	237 000.00	237 000.00
66	Charges financières	205.50	205.50
043	Opérations d'ordre	205.50	205.50

LES RECETTES

77	Produits exceptionnels	115 794.50	115 794.50
042	Opérations d'ordre entre sections	237 205.50	237 205.50
043	Opérations d'ordre	205.50	205.50

B - SECTION D'INVESTISSEMENT**LES DÉPENSES**

Chap.	Objet	Proposition	Vote
001	Résultat reporté 2022	1 154 224.64	1 154 224.64
040	Opérations d'ordre entre sections	237 205.50	237 205.50

LES RECETTES

16	Emprunts	1 391 430.14	1 391 430.14
----	----------	--------------	--------------

ADOPTE AVEC 27 VOIX POUR

8 ABSTENTIONS : Guillaume BARUCQ, Lysiann BRAO, Brice MORIN, Jean-Baptiste DUSSAUSSOIS-LARRALDE, Corine MARTINEAU, Nathalie MOTSCH, Sébastien CARRERE, Patrick DESTIZON

Fait et délibéré en séance les mêmes jours, mois et an que dessus, et le présent extrait

Certifié conforme au registre

Biarritz, le 26 juin 2023

Le Maire

